

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 4 juillet 2016 à 20 h en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal du 6 juin 2016
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
 - 4.2 Dépôt du rapport trimestriel
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
 - 6.1 Demande de commandite – Tournoi de golf de la Chambre de commerce au cœur de la Montérégie
7. Avis de motion, lecture et adoption de règlements
 - 7.1 Adoption : Règlement 2016-215 concernant les branchements d'égouts et d'aqueduc, les rejets aux égouts et l'administration des réseaux
8. Administration et greffe
 - 8.1 Exonération d'assister aux séances du conseil - M. Bruno Despots
 - 8.2 Adhésion – Programme d'assurances UMQ
 - 8.3 Dépôt de la programmation de travaux de la Municipalité de Rougemont au Ministère des affaires municipales dans le cadre de la TECQ
 - 8.4 Achat de publicité – Cahier spécial Rougemont
9. Loisirs
 - 9.1 Embauche des animateurs du Camp de jour
10. Urbanisme
 - 10.1 Demande CPTAQ, modification de la demande 410905, lot 1714863
(terrain agricole situé au sud de la route 112 jusqu'à la limite municipale de Sainte-Angèle-de-Monnoir, face à la Grande-Caroline)

- 10.2 Dérogation mineure, 47, rue de la Normandie, clôture
- 11. Eau potable / Eaux usées
 - 11.1 Paiement de facture – Nettoyage du puits Vadnais II
 - 11.2 Construction d'un pont – Terrain dans la montagne
- 12. Dépôt de document
 - 12.1 Décision de la Commission Municipale du Québec – Dossier Jeannot Alix
- 13. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
- 14. Période de questions réservée à l'assistance
- 15. Levée de la séance.

Procès-verbal **Ouverture**

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 20 h.

Sont présents : Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district # 2
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
Monsieur Normand Lacroix, conseiller au district # 4
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5

formant quorum.

Sont absents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

16-07-2939

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, en laissant l'item « *Autres sujets d'intérêts pour la municipalité* » ouvert.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2940

Adoption du procès-verbal du 6 juin 2016

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 6 juin 2016 tel que rédigé. Une dispense de lecture est faite considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal conformément à la loi.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2941

Approbation du paiement des comptes

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'approuver la liste des comptes du budget des activités financières au 4 juillet 2016;

Pour un montant total de 161 829.94 \$

D'approuver la liste des déboursés payés d'avance au 4 juillet 2016 au montant de 38 968.45 \$;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à les payer.

Vote pour : 4

Vote contre :

Dépôt du rapport trimestriel

La secrétaire-trésorière dépose le rapport trimestriel pour la première moitié de l'année 2016.

16-07-2942

Demande de commandite – Tournoi de golf de la Chambre de commerce au cœur de la Montérégie

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de Commerce au Cœur de la Montérégie adresse au conseil municipal, une demande de commandite;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne répond pas aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne désire pas acquérir de billets pour le tournoi de golf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu de ne pas commanditer le tournoi de golf de la Chambre de Commerce au Cœur de la Montérégie qui se tiendra le 18 août prochain.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2943

Adoption : Règlement 2016-215 concernant les branchements d'égouts et d'aqueduc, les rejets aux égouts et l'administration des réseaux

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter le règlement 2016-215 concernant les branchements d'égouts et d'aqueduc, les rejets aux égouts et l'administration des réseaux tel que rédigé. Le conseil renonce à sa lecture déclarant avoir reçu une copie dudit règlement conformément à l'article 445 du Code Municipal du Québec.

Le règlement et ses annexes font parties intégrantes du procès-verbal comme s'ils étaient reproduits au long.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2944

Exonération d'assister aux séances du conseil - M. Bruno Despots

- CONSIDÉRANT QUE Monsieur Bruno Despots est conseiller du district #6 et ce, depuis novembre 2003;
- CONSIDÉRANT QUE M. Bruno Despots a dû subir une opération importante en avril dernier et que la convalescence est plus longue que prévue;
- CONSIDÉRANT QUE M. Bruno Despots a exprimé le désir de conserver son poste au sein du conseil municipal de la municipalité de Rougemont;
- CONSIDÉRANT QUE *la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit, à l'article 317 que le mandat d'un membre du conseil qui a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période, à moins que le membre n'y assiste;*
- CONSIDÉRANT QUE le même article de loi prévoit que : *Le conseil peut aussi, en temps utile, décréter que n'entraîne pas la fin du mandat du membre son défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux citoyens de la municipalité ou, selon le cas, du district électoral ou du quartier;*
- CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis que M. Bruno Despots a un motif sérieux et que son absence, bien que regrettable, ne cause pas de préjudice aux citoyens du district # 6;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite que M. Bruno Despots siège au conseil municipal lorsqu'il sera rétabli;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accorder à M. Bruno Despots l'exonération d'assister aux séances du conseil prévu à l'article 317, alinéa 3 de LERM et de lui permettre de réintégrer la table du conseil municipal dès qu'il sera rétabli.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2945

Adhésion –Programme d'assurances de l'UMQ

- CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la municipalité de Rougemont

souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu que la Municipalité de Rougemont joigne par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire, Monsieur Alain Brière et la secrétaire-trésorière, Madame Kathia Joseph à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée «ENTENTE de regroupement no. 2 de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2946

Dépôt de la programmation de travaux de la Municipalité de Rougemont au Ministère des affaires municipales dans le cadre de la TECQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont s'est vu accorder une subvention gouvernementale de 1 063 378 \$ dans le cadre de la Taxes sur l'essence et contribution du Québec(TECQ) 2014-2018, et de ce montant, a déjà reçu une sommes de 131 068\$ pour le pavage de la Petite-Caroline;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, pour être admissible à cette subvention, s'engager à maintenir un seuil minimum d'immobilisation de 393 680\$ pour la durée du programme et ce que cet engagement a déjà été signifié dans la résolution 15-04-2619 d'avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun de planifier la programmation de travaux en vue d'obtenir cette subvention et de réaliser les travaux avant la date butoir du 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la production du nouveau Plan d'Intervention a identifié des endroits où il est important d'agir;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu de déposer au Ministère des Affaires municipales la programmation des travaux prévus dans le cadre de la TECQ pour 2016 – 2018, soit;

- Mise à jour du Plan d'Intervention Municipal
- Réfection de la 2^{ième} avenue (conduites sanitaires, pluvial, aqueduc et d'égouts si nécessaire);
- Réfection de la conduite d'aqueduc sur le rang de la Montagne (environ 1.5 km)

La municipalité se garde le droit de présenter d'autres demandes au MAMOT si des sommes sont encore disponibles.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2947

Achat de publicité – Cahier spécial Rougemont

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'acheter une publicité représentant une page complète (page arrière) en couleurs dans l'édition 2016 du cahier spécial de Rougemont dans La Voix de l'Est au montant de 1228\$ avant taxes.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2948

Embauche des animateurs du Camp de jour

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu d'embaucher pour la saison estivale de camp de jour les personnes suivantes aux termes et conditions préalablement établis :

- Nicolas Brouillard
- Marie Bouthillier
- Virginie Ladouceur
- Thomas Fortin
- Émilien Allaire
- Valery Ducharme Doucet
- Amélie Allaire
- Marie-Pier Carmichael
- Alexie Bouchard
- Maude Poirier
- Catherine Desmarais Jeanty
- Marie-Pier Tessier

Vote pour : 4

Vote contre :

Demande CPTAQ, modification de la demande 410905, lot 1714863

(terrain agricole situé au sud de la route 112 jusqu'à la limite municipale de Sainte-Angèle-de-Monnoir, face à la Grande-Caroline)

Ce point est reporté à une séance ultérieure afin de permettre au conseil municipal d'obtenir plus d'information.

16-07-2949

Dérogation mineure, 47, rue de la Normandie, clôture

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été déposée par Monsieur Serge Fournier, à l'égard d'une clôture en cour avant au 47, rue de la Normandie, lot 1 714 781;

- CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre une clôture en cour avant de 1,6 m de haut alors que la réglementation limite la hauteur à 1 m;
- CONSIDÉRANT QUE le projet respecte le plan d'urbanisme;
- CONSIDÉRANT QU' il n'a pas été démontré qu'il n'y a pas perte de jouissance, des propriétaires voisins de leur droit de propriété;
- CONSIDÉRANT QU' il n'a pas été démontré que la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur;
- CONSIDÉRANT QUE le comité recommande au Conseil municipal de ne pas accepter la demande de dérogation mineure à l'égard du projet de clôture, car la dérogation pourrait causer une perte de jouissance, des propriétaires voisins de leur droit de propriété et il n'a pas été démontré que la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de ne pas accepter la demande de dérogation mineure à l'égard du projet de clôture, car la dérogation pourrait causer une perte de jouissance, des propriétaires voisins de leur droit de propriété et il n'a pas été démontré que la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2950

Paiement de facture – Nettoyage du puits Vadnais II

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu d'autoriser le paiement de la facture de R.J. Lévesque inc. au montant de 12 100\$ avant taxes pour le nettoyage du puits Vadnais II et ce, tel que prévu au budget 2016.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-07-2951

Construction d'un pont – Terrain dans la montagne

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'autoriser la construction d'un pont afin de traverser le cours d'eau canalisé adjacent aux terrains de Nelson McArthur et au terrain de la Municipalité de Rougemont dans la montagne pour un montant maximum de 6500\$, (montant à confirmer avec Sylvain lundi), le tout payé à même le surplus accumulé à l'eau potable.

Vote pour : 4

Vote contre :

**Décision de la Commission Municipale du Québec #CMQ-65434
– Dossier Jeannot Alix**

Conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la secrétaire-trésorière dépose la décision de la Commission Municipale du Québec rendue le 23 juin 2016.

16-07-2952

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 4

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 5^{ème} jour de juillet 2016

Kathia Joseph, OMA
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire